

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2024

Assemblée

- Approbation du procès-verbal du 28 juin 2024
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire - Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Nomination d'un référent déontologue des élus locaux
- Création de la Caisse des écoles intercommunale du Pays de Condé - Adoption des statuts

Ressources humaines

- Mise à jour du tableau des effectifs du personnel territorial
- Création d'un emploi permanent en application de l'article L332-8-2 du Code général des collectivités territoriales - Pôle Education Jeunesse et Sport
- Création d'un emploi non permanent en application de l'article L.332-24, L332-25 et L332-26 du Code général de la fonction publique - Chef de projet de la cité éducative intercommunale du Pays de Condé
- Mise à jour du régime indemnitaire de la police municipale
- Octroi d'une subvention de fonctionnement aux organisations syndicales représentatives du personnel

Finances, commande publique

- Décision modificative 2024-3
- Clôture de l'autorisation de programme n°1 pour la construction du groupe scolaire du centre
- Création d'une autorisation de programme et crédits de paiement n°5 pour les travaux d'accessibilité et d'aménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville
- Subvention 2024 au CCAS

Politiques éducatives et sportives

- Tarification sociale des cantines - Cantine à 1 €

Urbanisme, NPNRU, PNRQAD et RBM

- Incorporation de biens sans maître sis 13 et 15 allée Richelieu dans le domaine communal
- Convention d'aménagement / construction avec l'EHPAD du Pays de Condé